

Pourquoi choisir la CMA Pays de la Loire pour vos démarches ?

Acteur référent dans l'accompagnement aux entreprises, la CMA Pays de la Loire accompagne près de **9500 entrepreneurs** chaque année. Un conseiller vous accueille au plus près de votre activité **partout en région**.

Le réseau des CMA vous propose l'appui d'un expert pour les formalités de vos clients.

La CMA Pays de la Loire, c'est aussi **990 collaborateurs**, experts pour :

- **Accompagner, conseiller et former** les artisans tout au long de la vie de leur entreprise, de la création à la cession
- **Former** de futurs artisans grâce à l'**apprentissage**
- Accompagner les collectivités dans le **développement de l'artisanat** local



9 500

entreprises accompagnées chaque année



26 000

formalités



990

experts

Source : Observatoire Régional de l'Artisanat

CMA ENTREPRENDRE

Un réseau de proximité

Pour être accompagné, poussez la porte de votre chambre de métiers et de l'artisanat ou contactez directement votre conseiller CMA sur : artisanatpaysdelaloire.fr



artisanatpaysdelaloire.fr

Rendez-vous dans votre CMA :

Loire-Atlantique

5, allée des Liards
SAINTE-LUCE-SUR-LOIRE
02 51 13 83 00

Maine-et-Loire

5, rue Darwin
ANGERS
02 41 22 61 00

Mayenne

39, quai André Pinçon
LAVAL
02 43 49 88 88

Sarthe

5, cour Etienne-Jules Marey
LE MANS
02 43 74 53 53

Vendée

35, rue Sarah Bernhardt
LA ROCHE-SUR-YON
02 51 44 35 00

Entrepreneurs, simplifiez vos formalités et sécurisez votre projet !



Chambre
de **Métiers
Artisanat**
et de l'

PAYS DE LA LOIRE

2024

Mon coach Formalités

Sécurisez vos démarches
avec l'appui d'un expert formalités de votre CMA

EN ATELIER COLLECTIF, un expert en formalités et en création d'entreprise vous accompagne :

- ▶ Pour **préparer** vos démarches d'immatriculation en ligne
- ▶ Pour **vérifier** vos pièces justificatives dont la qualification professionnelle
- ▶ Pour **le suivi** auprès des organismes tiers, en cas de problème (URSSAF, INSEE, CCI...)

Un mois après votre immatriculation, un atelier de bilan est organisé pour **échanger entre entrepreneurs**.



Tarif atelier

54 € HT

Droits légaux non inclus

Mes formalités clé en main

Gagnez du temps
en confiant vos démarches à un expert

UN ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUEL et complet pour :

- ▶ Le choix de vos **options fiscales et sociales**
- ▶ **Recueillir** toutes les pièces justificatives dont la qualification professionnelle
- ▶ **Suivre l'avancement** de votre dossier auprès de différents organismes tels que l'URSSAF, l'INSEE



Un mois après votre immatriculation, un atelier de bilan est organisé pour **échanger entre entrepreneurs**.

Tarifs accompagnement

Droits légaux non inclus

▶ **Société**

Immatriculation **113 € HT**

Modification ou radiation **96 € HT**

▶ **Entreprise Individuelle et micro-entreprise**

Immatriculation **79 € HT**

Modification ou radiation **46 € HT**

Les **+**
de cette offre

- Réalisation de vos formalités **à votre place**
- **Accompagnement personnalisé** par un conseiller en contact direct
- **Prise en charge de votre immatriculation** en ligne

Les **+**
de cette offre

- **Gain de temps** grâce à l'accompagnement apporté dans la préparation, la saisie et le suivi
- **Sécurisation** de vos choix en matière d'options fiscales et sociales
- **Création d'un réseau** de nouveaux entrepreneurs

Pass CMA Liberté  **Pass CMA Liberté** 

19,90 € HT / mois¹

ARTISANS, ALLÉGEZ VOTRE QUOTIDIEN

- ▶ 2 formalités offertes **par an** parmi une sélection à retrouver auprès de votre conseiller CMA
- ▶ 3 jours de formation **par an²** parmi une sélection de thématiques plébiscitées par les artisans
- ▶ 4 rendez-vous de conseil personnalisé **par an**
- 1 interlocuteur unique **pour répondre à vos questions**

solutions.artisanatpaysdelaloire.fr

Pour souscrire à notre offre : abonnement@artisanatpaysdelaloire.fr

(1) Soit 23,88€ TTC. Abonnement à durée indéterminée avec une période minimale d'engagement de 6 mois. Résiliation par courrier recommandé avec accusé de réception avec un préavis d'1 mois. Pour plus d'informations, contacter la CMA Pays de la Loire ou se référer aux CGV de l'offre « Pass CMA Liberté ». (2) Si éligible FAFCEA, reste à charge offert par la CMA sur les 3 premiers jours de formation du catalogue associé. Si non éligible, -25% sur les 3 premiers jours de formation du catalogue associé.